



Demande de Sauf-Conduit
pour l'Espagne

Monsieur le Préfet
du Cantal.

La Soussignée Jeanne Guibert
propriétaire domiciliée à Saint
Martin-Cantalès, Cantal, a
l'honneur de vous faire le vœu
bien lui de vous faire un passe-port
pour se rendre en Espagne
à Mostoles province de Madrid
où réside son mari Benoit
Ferrals Guibert âgé de quarante
quatre ans et dégagé de toute obligation
militaire. Le dit Guibert exploite
un commerce dans la dite ville
et la présence de sa femme est
de toute urgence.

Elle désire faire suivre avec elle
ses deux enfants: Mathilde et Louis
âgés respectivement de 7 ans et
12 mois.

Elle veut croire que vous accéderez
à sa demande et vous prie
d'agréer ses respectueuses salutations
Votre toute dévouée

J. Guibert

Le Maire de Saint-Martin-Cantalès
Vu la présente demande
Considérant qu'elle est bien fondée
Donne un avis très favorable

Saint-Martin-Cantalès
Le 23 Novembre 1918
Le Maire



Bergis

Viza

L'avis est signé par
M. Madal, C. de Préfecture
en l'absence de M. le Sec. G.